

LEGENDE

----- Limite de zone
..... Limite de secteur

U Urbain
Ue Urbain entreprise
Ul Urbain loisir

IAU Urbanisable - Court terme - Habitat
IAUe Urbanisable - Court terme - Entreprise
IIAU Urbanisable - Long terme

A Agricole
Ap Agricole protégé
N Naturel
Nh Naturel habitat
Np Naturel protégé
Nt Naturel touristique

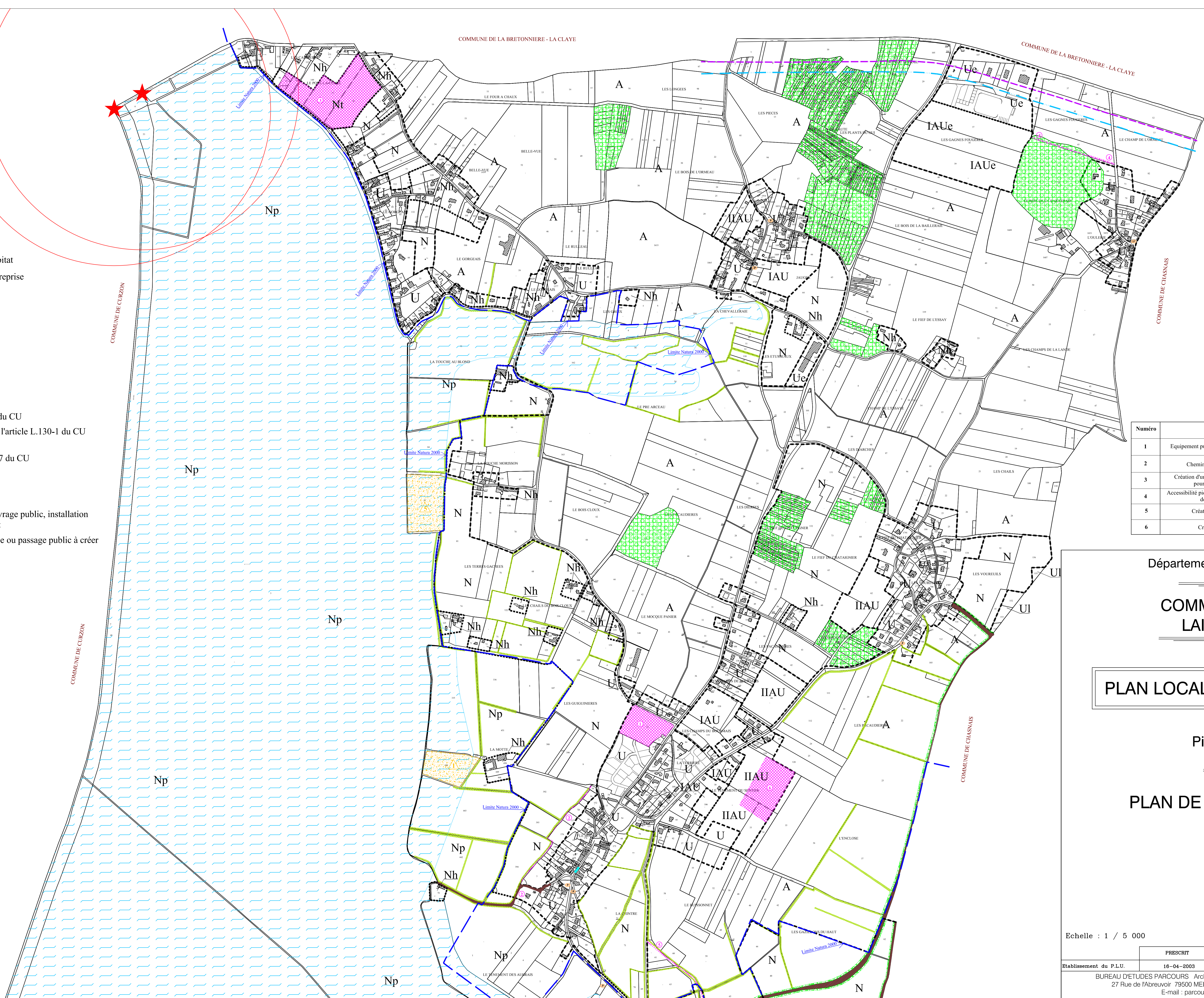
Protection au titre de l'article L.130-1 du CU
Espace boisé classé au titre de l'article L.130-1 du CU

Protection au titre de l'article L.123-1-7 du CU
Haie
Chemin
Puits
Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
Emplacement réservé pour voie ou passage public à créer

Servitude d'Alignement
Monument Historique inscrit
Site archéologique
Limite du risque inondation
Zone Natura 2000

Loi Barnier
(Article L.111.1.4 du CU)
RD 949
Par rapport à l'axe de la route,
recul de 75 mètres

Loi sur le Bruit
(Article R123.11b du CU)
RD 949
Par rapport à l'emprise de la route,
recul de 100 mètres



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Désignation / Lieu	Superficie	Bénéficiaire
1	Equipeement public à usage socio-culturel et éducatif	12 880 m2	Commune
2	Cheminement piéton à flanc de coteau	1 730 m2	Commune
3	Création d'un équipement de loisir et de tourisme pour la mise en valeur du marais	37 390 m2	Commune
4	Accessibilité piéton et cycliste entre la zone d'activité des Fougères et l'Oulerie	1 110 m2	Commune
5	Création d'un cheminement piéton	1 705 m2	Commune
6	Création d'une salle de fêtes	18 745 m2	Commune

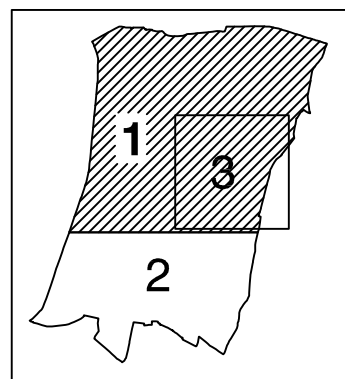
Département de la Vendée

COMMUNE DE LAIROUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce IV

PLAN DE ZONAGE N°1



Echelle : 1 / 5 000

Octobre 2007

Etablissement du P.L.U.	PRESCRIT	PROJET ARRETE	PROJET APPROUVE
	16-04-2003	30-11-2006	08-10-2007
BUREAU D'ETUDES PARCOURS - Architecture - Urbanisme - Paysage - Environnement 27 Rue de l'Abreuvoir 79500 MELLE - Tel 05.49.27.05.12 Fax 05.49.27.05.29 E-mail : parcours.ingenierie@cegetel.net			